




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26617-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.148**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : MARCHÉ DE MAINTENANCE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS DE L'HOTEL DE VILLE ET SES ANNEXES, FOURNITURE DE MATERIELS DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION N°A11038 - PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUT PRIX NOUVEAUX.

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



01.08

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

ED/9978

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Odile BONTHOUX

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Maurice CHAZEAU

**Nomenclature** : 1.7 Actes spéciaux et divers

**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : MARCHÉ DE MAINTENANCE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS DE L'HOTEL DE VILLE ET SES ANNEXES, FOURNITURE DE MATERIELS DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION N°A11038 - PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUT PRIX NOUVEAUX. -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n°2011.321 du 11 avril 2011 et comme le permettent les dispositions de l'article 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez autorisé Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à lancer la consultation et à signer le marché n° A11-038, relatifs à la maintenance des moyens de télécommunications de l'hôtel de ville et ses annexes, et fourniture de matériels de renouvellement et d'extension, avec l'entreprise SPIE COMMUNICATIONS. Pour mémoire, ce marché comprend deux types de besoins :

- La maintenance des moyens de télécommunications
- La fourniture de matériels

Il a pour objet principal de développer le réseau notamment par le raccordement direct des mairies annexes, de sécuriser les télécommunications, d'assurer la pérennité des installations et de fournir du nouveau matériel en vue de basculer progressivement vers la téléphonie sur IP. Consécutivement à l'évolution technologique inhérente aux fournitures stipulées dans le B.P.U. et afin de poursuivre l'exécution des prestations dans le cadre des missions définies dans les

documents du marché, il convient aujourd'hui de mettre à jour certains articles devenus obsolètes (cf. B.P.U. complémentaire annexé au projet d'avenant).

Il est précisé que ces dispositions ne changent pas l'objet du marché et ne bouleversent pas l'économie du marché : aucun surcoût n'est à prévoir, les seuils minimum et maximum annuels demeurent inchangés.

C'est pourquoi, mes chers Collègues, en fonction de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet d'avenant n°1 au marché de maintenance des moyens de télécommunications de l'hôtel de ville et ses annexes et fourniture de matériels de renouvellement et d'extension n°A11-038, avec l'entreprise SPIE COMMUNICATIONS,

- **AUTORISER** Madame le Maire à signer le projet d'avenant n°1 au marché de maintenance des moyens de télécommunications de l'hôtel de ville et ses annexes et

fourniture de matériels de renouvellement et d'extension n° A11-038, avec l'entreprise SPIE COMMUNICATIONS, ainsi que tout document s'y rapportant.

**2013.148 - MARCHE DE MAINTENANCE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS DE L'HOTEL DE VILLE ET SES ANNEXES, FOURNITURE DE MATERIELS DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION N°A11038 - PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUT PRIX NOUVEAUX.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 49</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 2</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 53</b>
<b>Pour</b>	<b>: 53</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence

VILLE D'AIX EN PROVENCE  
Département Bâtiment  
Direction Energie-Téléphonie

MAINTENANCE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS DE L'HOTEL DE VILLE  
ET SES ANNEXES, ET FOURNITURE DE MATERIELS DE RENOUVELLEMENT ET  
D'EXTENSION

MARCHE N°A11-038 PASSE LE 21 Juillet 2011  
AVEC SPIE COMMUNICATIONS

AVENANT N°1  
PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE PAR AJOUT DE PRIX NOUVEAUX

ANNEXE :

- Bordereau de Prix complémentaire

## **I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ INITIAL**

### 1.1 – Identification du marché

Marché n°A11-038: Signé le 21 juillet 2011, enregistré le 22 juillet 2011 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 25 juillet 2011 à SPIE Communications.

Objet et forme du marché : Maintenance des moyens de télécommunications de l'hôtel de ville et ses annexes, et fourniture de matériels de renouvellement et d'extension AIX EN PROVENCE. Marché public passé en appel d'offres ouvert, en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics. Il suit les dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché jusqu'au 30/06/2012. Il peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 30 juin 2015.

### Montant du marché :

Les seuils annuels sont définis comme suit:

Seuil minimum :	13 000,00 Euros H.T.
Seuil maximum :	70 000,00 Euros H.T.

### 1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- Monsieur Maurice CHAZEAU, Adjoint délégué aux Marchés Publics agissant en qualité de Personne Responsable du Marché et en vertu de la délibération du Conseil Municipal N° 2011.321 du 11 avril 2011 ;
- D'autre part, Monsieur Olivier SAUERBACH – Directeur du Département Méditerranée de SPIE COMMUNICATION, dont la société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE, sous le numéro 2000 B 04795, SIRET 319 060 075 00383 et domiciliée 53 Boulevard de Stalingrad 92247 Malakoff Cedex

## **II – OBJET DE L'AVENANT N°1**

Consécutivement à une évolution technologique des matériels qui n'existaient pas au moment de la consultation initiale, il a été convenu l'ajout de prix nouveaux au bordereau de prix unitaire. L'ensemble des ces prix nouveaux accompagnés de leur montant HT respectif est mentionné dans le bordereau de prix complémentaire annexé au présent avenant.

L'ensemble de ces modifications prévaut pour la période en cours, ainsi que pour les périodes reconductibles.

## **III– INCIDENCE FINANCIERE**

Sans objet

#### **IV – AUTRES CLAUSES**

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

#### **V – SIGNATURES DES PARTIES**

<b>Le titulaire</b> Nom et qualité du signataire  Fait à Le (cachet de la société)	<b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence</b> <b>Signature du représentant du pouvoir</b> <b>adjudicateur habilité par la délibération en</b> <b>date du .....</b>  Fait à Aix-en-Provence, Le
---	---

**BORDEREaux DE PRIX COMPLEMENTAIRES**

Reference	DESIGNATION	PRIX EURO HT
AL3500B11-E6	<b>ERS 3500</b> Ethernet Routing Switch 3526T-PWR+ with 24 10/100 (802.3af/at) PoE ports, 2 combo 10/100/1000 SFP ports, plus 2 rear SFP ports (stack cable not included). Incl Base S/w Lic Kit. (RoHS compliant). (EU power cord).	883,25 €
AL1001B07-E5	<b>ERS 5500</b> Ethernet Routing Switch 5530-24TFD Stackable Switch (24 10/100/1000BaseT ports, 12 shared SFP ports, 2 XFP 10 Gig ports & 1.5 ft Stacking Cable. Includes Base Software License Kit (See Note 1). (EUED RoHS 5/6 compliant). Includes European Shuko pwr cord. (	1 993,38 €
AA1419048-E6	<b>SFP</b> 1-port 1000BASE-SX Small Form Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver, connector type: LC.	
AA1419049-E6	Digital Diagnostic Monitoring Interface.(3)	48,84 €
AA1419051-E6	1-port 1000Base-LX Small Form Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver, connector type: LC. Digital Diagnostic Monitoring Interface.(3) 1-port 1000BaseXD Small Form-Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver - 1550nm. Digital Diagnostic Monitoring Interface.(12)	94,19 € 1 542,69 €
AA0005017-E5	<b>Alimentations redondantes</b> Redundant Power Supply 15 - Chassis (Supports three power supplies). (EUED RoHS 5/6 compliant).(LT)	115,60 €
AA0005B19-E5	Redundant Power Supply 15 - 600 Watt Power Supply Module up to three can be installed in RPSU15 chassis AA0005017-E5. Requires separate RPSU connection cable between PSU and switch. (EU Power cord included).(LT)	411,51 €
AA0005018-E6	Redundant Power Supply 15 - Connecting Cable (1.8m/6ft) for a Single ERS 4626T-PWR, 4550T-PWR, 4526GTX-PWR, 4548GT-PWR, 5520-24T-PWR, 5520-48T-PWR, 5530 - does not require separate DC-DC converter). (RoHS 6/6).(12)	54,08 €
	<b>Jarretieres fibre</b>	
COZ008DCLC1.00	Jarr. opt. mono LCPC/SCPC duplex Zipp jaune 1m	18,73 €
COZ008DCLC3.00	Jarr. opt. mono LCPC/SCPC duplex Zipp jaune 3m	21,15 €
COZ008LCST1.00	Jarr. opt. mono LCPC/ST duplex Zipp jaune 1m	18,73 €
COZ008LCST3.00	Jarr. opt. mono LCPC/ST duplex Zipp jaune 3m	21,15 €
	<b>Cordons RJ45</b>	
RJ6U1B1.00	Cord. 4p RJ45 UTP CAT6 surm PVC bleu 1m	1,45 €
RJ6U1B3.00	Cord. 4p RJ45 UTP CAT6 surm PVC bleu 3m	2,84 €
	<b>Batteries autocommutateurs</b>	
BHR7061A	AXS Batt - coffret batteries pour gamme AXS avec batteries - noir	442,35 €
BHT7781A	AXL Batt - coffret batteries pour AXL, AXD avec batteries - noir	725,48 €
NP2.1-12	Batterie 12v - 2.1ah	16,72 €
NP12-12	Batterie 12v-12ah	38,70 €
NP17-12l	Batterie 12v-17ah	58,95 €
NPL38-12l	Batterie 12 v - 38 ah	127,54 €
<b>Bordereau complementaires des Prix Unitaires</b>		

 Cachet et signature de la  
 personne habilitée  
 à engager l'entreprise

Marseille

14/01/2013

Fait à :

Le :





Aix en Provence

VILLE D'AIX EN PROVENCE  
Département Bâtiment  
Direction Energie-Téléphonie

MAINTENANCE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATIONS DE L'HOTEL DE VILLE  
ET SES ANNEXES, ET FOURNITURE DE MATERIELS DE RENOUVELLEMENT ET  
D'EXTENSION

MARCHE N°A11-038 PASSE LE 21 Juillet 2011  
AVEC SPIE COMMUNICATIONS

AVENANT N°1  
PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE PAR AJOUT DE PRIX NOUVEAUX

ANNEXE :

- Bordereau de Prix complémentaire

## **I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### 1.1 – Identification du marché

Marché n°A11-038: Signé le 21 juillet 2011, enregistré le 22 juillet 2011 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 25 juillet 2011 à SPIE Communications.

Objet et forme du marché : Maintenance des moyens de télécommunications de l'hôtel de ville et ses annexes, et fourniture de matériels de renouvellement et d'extension AIX EN PROVENCE. Marché public passé en appel d'offres ouvert, en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics. Il suit les dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché jusqu'au 30/06/2012. Il peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 30 juin 2015.

### Montant du marché :

Les seuils annuels sont définis comme suit:

Seuil minimum :	13 000,00 Euros H.T.
Seuil maximum :	70 000,00 Euros H.T.

### 1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- Monsieur Maurice CHAZEAU, Adjoint délégué aux Marchés Publics agissant en qualité de Personne Responsable du Marché et en vertu de la délibération du Conseil Municipal N° 2011.321 du 11 avril 2011 ;
- D'autre part, Monsieur Olivier SAUERBACH – Directeur du Département Méditerranée de SPIE COMMUNICATION, dont la société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE, sous le numéro 2000 B 04795, SIRET 319 060 075 00383 et domiciliée 53 Boulevard de Stalingrad 92247 Malakoff Cedex

## **II – OBJET DE L'AVENANT N°1**

Consécutivement à une évolution technologique des matériels qui n'existaient pas au moment de la consultation initiale, il a été convenu l'ajout de prix nouveaux au bordereau de prix unitaire. L'ensemble des ces prix nouveaux accompagnés de leur montant HT respectif est mentionné dans le bordereau de prix complémentaire annexé au présent avenant.

L'ensemble de ces modifications prévaut pour la période en cours, ainsi que pour les périodes reconductibles.

## **III– INCIDENCE FINANCIERE**

Sans objet

#### **IV – AUTRES CLAUSES**

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

#### **V – SIGNATURES DES PARTIES**

<b>Le titulaire</b> Nom et qualité du signataire  Fait à Le (cachet de la société)	<b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence</b> <b>Signature du représentant du pouvoir</b> <b>adjudicateur habilité par la délibération en</b> <b>date du .....</b>  Fait à Aix-en-Provence, Le
---	---



**BORDEREUX DE PRIX COMPLEMENTAIRES**

Reference	DESIGNATION	PRIX EURO HT
AL3500B11-E6	<b>ERS 3500</b> Ethernet Routing Switch 3526T-PWR+ with 24 10/100 (802.3af/at) PoE ports, 2 combo 10/100/1000 SFP ports, plus 2 rear SFP ports (stack cable not included). Incl Base S/w Lic Kit. (RoHS compliant). (EU power cord).	883,25 €
AL1001B07-E5	<b>ERS 5500</b> Ethernet Routing Switch 5530-24TFD Stackable Switch (24 10/100/1000BaseT ports, 12 shared SFP ports, 2 XFP 10 Gig ports & 1.5 ft Stacking Cable. Includes Base Software License Kit (See Note 1). (EUED RoHS 5/6 compliant). Includes European Shuko pwr cord.	1 993,38 €
AA1419048-E6	<b>SFP</b> 1-port 1000BASE-SX Small Form Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver, connector type: LC.	
AA1419049-E6	Digital Diagnostic Monitoring Interface.(3)	48,84 €
AA1419051-E6	1-port 1000Base-LX Small Form Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver, connector type: LC. Digital Diagnostic Monitoring Interface.(3) 1-port 1000BaseXD Small Form-Factor Pluggable (SFP) Gigabit Ethernet Transceiver - 1550nm. Digital Diagnostic Monitoring Interface.(12)	94,19 € 1 542,69 €
AA0005017-E5	<b>Alimentations redondantes</b> Redundant Power Supply 15 - Chassis (Supports three power supplies). (EUED RoHS 5/6 compliant).(LT)	115,60 €
AA0005B19-E5	Redundant Power Supply 15 - 600 Watt Power Supply Module up to three can be installed in RPSU15 chassis AA0005017-E5. Requires separate RPSU connection cable between PSU and switch. (EU Power cord included).(LT)	411,51 €
AA0005018-E6	Redundant Power Supply 15 - Connecting Cable (1.8m/6ft) for a Single ERS 4626T-PWR, 4550T-PWR, 4526GT-X-PWR, 4548GT-PWR, 5520-24T-PWR, 5520-48T-PWR, 5530 - does not require separate DC-DC converter). (RoHS 6/6).(12)	54,08 €
	<b>Jarretieres fibre</b>	
COZ008DCLC1.00	Jarr. opt. mono LCPC/SCPC duplex Zipp jaune 1m	18,73 €
COZ008DCLC3.00	Jarr. opt. mono LCPC/SCPC duplex Zipp jaune 3m	21,15 €
COZ008LCST1.00	Jarr. opt. mono LCPC/ST duplex Zipp jaune 1m	18,73 €
COZ008LCST3.00	Jarr. opt. mono LCPC/ST duplex Zipp jaune 3m	21,15 €
	<b>Cordons RJ45</b>	
RJ6U1B1.00	Cord. 4p RJ45 UTP CAT6 surm PVC bleu 1m	1,45 €
RJ6U1B3.00	Cord. 4p RJ45 UTP CAT6 surm PVC bleu 3m	2,84 €
	<b>Batteries autocommutateurs</b>	
BHR7061A	AXS Batt - coffret batteries pour gamme AXS avec batteries - noir	442,35 €
BHT7781A	AXL Batt - coffret batteries pour AXL, AXD avec batteries - noir	725,48 €
NP2.1-12	Batterie 12v - 2.1ah	16,72 €
NP12-12	Batterie 12v-12ah	38,70 €
NP17-12l	Batterie 12v-17ah	58,95 €
NPL38-12l	Batterie 12 v - 38 ah	127,54 €
<b>Bordereau complementaires des Prix Unitaires</b>		

Cachet et signature de la  
personne habilitée  
à engager l'entreprise

Marseille  
14/01/2013

Fait à :  
Le :

**SPIE Communications**  
Direction Régionale Sud-Est  
Département Systèmes et Réseaux Méditerranée  
Parc d'activités Saumaty Séon  
55 Av. A. Roussin BP 49 Marseille CX 1/C  
Tél. 04 95 06 95 39 - Fax 04 95 06 95 47